

Bobigny, le ... 23 JUIN 2021

Mesdames et Messieurs les principaux

Objet : Collège au cinéma 2021-2022

Madame, Monsieur,

La culture, les arts, leurs pratiques, sont des dimensions essentielles de la formation intellectuelle, sensible et personnelle des élèves. Parce qu'ils œuvrent à l'émancipation de chacun, ils sont indispensables à l'exigence républicaine de lutte contre les inégalités.

À travers notamment le dispositif « Collège au cinéma », le Conseil départemental et la direction des services départementaux de l'Éducation nationale coopèrent dans le domaine de l'éducation du regard au prisme des œuvres d'art. Si la crise sanitaire et la fermeture des salles de cinéma ont fortement affecté la mise en œuvre du dispositif en 2020-2021, la rentrée scolaire 2021 se place sous le sceau d'une volonté partagée de redoubler d'efforts pour permettre au plus grand nombre de collégiens d'en bénéficier.

Le dispositif « Collège au cinéma » s'inscrit sur le territoire local et privilégie la démarche de projet en partenariat avec les acteurs de l'éducation artistique et culturelle. Il permet aux élèves, durant les quatre années du collège, de développer une pratique de spectateur et de rencontrer des professionnels du cinéma, notamment par le lien privilégié avec une salle de cinéma partenaire.

Cette action est élaborée au plan national par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), le Ministère de la Culture et le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. En Seine-Saint-Denis, elle est mise en œuvre depuis 1999 à l'initiative du Département et coordonnée par l'association Cinémas 93 en partenariat avec la direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France et la délégation académique à l'action culturelle du rectorat de Créteil.

« Collège au cinéma » a pour ambition de sensibiliser le plus grand nombre de collégiens à la culture cinématographique et de leur permettre d'aiguiser leur regard sur le monde. En s'initiant au langage du septième art, l'élève enrichit sa lecture des images et aiguisé son esprit critique. Pour 2021-2022, la thématique retenue est une invitation au voyage et à la rencontre ; elle s'intitule « Le Ciel est à vous ». L'organisation de cette nouvelle édition pourra être modifiée en fonction du contexte sanitaire.

Une convention signée entre chaque collège et l'association Cinémas 93 permet d'inscrire la participation des établissements scolaires dans le cadre d'engagements partagés. Aussi, nous vous remercions de l'attention que vous porterez aux procédures indiquées dans les documents annexés à ce courrier (fiche descriptive, dépliant de présentation de « Collège au cinéma », convention de partenariat, annexe concernant l'inscription au stage du plan académique de formation).

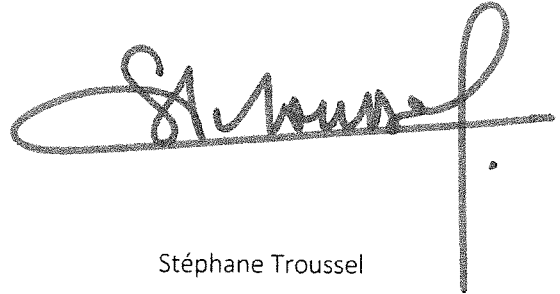
En souhaitant que cette édition de « Collège au cinéma » constitue une aventure cinématographique toujours aussi riche et stimulante, nous vous prions d'agréer, madame, monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

L'inspecteur d'académie, directeur
des services départementaux de l'Éducation nationale
de la Seine-Saint-Denis

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Chaleix', with a large, sweeping horizontal stroke at the beginning.

Antoine Chaleix

Le président du Conseil départemental
de Seine-Saint-Denis

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stéphane Troussel', with a large, sweeping horizontal stroke at the beginning and a vertical line extending downwards from the end.

Stéphane Troussel